

Article 31 du Règlement

dum, au Canada, sur des offres constitutionnelles, me paraît tout à fait déplacé et hors d'ordre dans le contexte des négociations constitutionnelles qui se tiennent présentement.

Je veux dire, madame la Présidente, qu'il est évident que nous faisons un faux débat si l'on remet en cause même l'opportunité de permettre au gouvernement du Canada de consulter les citoyens.

Le Bloc québécois, il est évident, craint énormément qu'il y ait un référendum sur des offres constitutionnelles qui seraient acceptées par les Québécois. Cela mettrait fin à leur existence même au Parlement du Canada. Or, je ne me surprends pas qu'ils s'objectent tellement à ce projet de loi.

Mme le vice-président: Le député pourra continuer son intervention un peu plus tard.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ÉGLISE ST. ANTHONY'S

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir vous informer et, par votre entremise, de pouvoir informer tous les Canadiens, d'un événement mémorable qui a eu lieu dimanche dernier à Thunder Bay.

Il y a deux ans environ, l'église St. Anthony's était rasée par les flammes. Dimanche dernier, l'évêque John O'Mara procédait à la consécration de la nouvelle église St. Anthony's.

Pendant plus de 75 ans, cette église a servi de lieu de culte et de préservation du patrimoine culturel aux Italiens qui ont choisi le Canada comme patrie d'adoption. Plus récemment, elle a accueilli les Portugais qui, eux aussi, ont choisi de s'établir au Canada.

C'est un exemple qui devrait nous inspirer et nous redonner foi en l'avenir des Canadiens, nous rendre l'espoir d'un Canada uni et renforcer l'amour que nous partageons tous pour notre pays.

Je voudrais remercier le père Ermete Nazzani du leadership dont il a fait preuve, le père Umberto Rizzi, qui continue de nous aider grâce à ses conseils, et le père Riccardo Bezzegato, le nouveau pasteur de cette église. Ils méritent tous notre gratitude car ils continuent de pourvoir aux besoins culturels et spirituels de notre communauté.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME DÉFI 92

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, 188 emplois d'été pour étudiants seront créés dans ma circonscription dans le cadre du programme Défi 92. Cent-vingt-quatre entreprises ou organismes de Québec-Est ont été retenus comme promoteurs de projets, et ce, pour une contribution financière du gouvernement du Canada de l'ordre de 238 187 \$.

Je souligne que depuis la création de ce programme, plus de 790 entreprises de mon comté ont permis à 1 290 étudiants de bénéficier d'une expérience de travail de qualité, tout en leur permettant de recevoir un salaire intéressant grâce à un investissement fédéral totalisant près de 2 millions de dollars.

Nous avons à coeur, monsieur le Président, d'aider nos jeunes, et c'est pourquoi notre gouvernement n'a aucune hésitation à investir temps, énergie et argent.

* * *

[Traduction]

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, hier, à Québec, le secrétaire général du GATT, M. Arthur Dunkel, a laissé la nette impression qu'il y avait de l'espoir pour le système de gestion de l'offre au Canada. Ses propos ont permis aux organismes canadiens de gestion de l'offre de croire qu'il était possible de continuer de demander une clarification et un renforcement de l'article XI, de façon à pouvoir maintenir notre système de commercialisation.

Bien que M. Dunkel n'ait pris aucun engagement ferme, il a effectivement laissé entendre qu'il y avait de l'espoir lorsqu'il a dit que la question des offices de commercialisation n'était toujours pas réglée et que les intéressés devaient examiner attentivement le fonctionnement du système de gestion de l'offre pour déterminer comment il pouvait coexister avec une nouvelle entente du GATT.